



## Communiqué Diffusion immédiate



**Le 26 février 2009, à 18 h 30, à Mont-Laurier**

### **Présentation d'un documentaire portant sur les conditions de travail des sylviculteurs**

**(Saint-Jérôme, 12 février 2009)** – La présentation d'un film documentaire d'une trentaine de minutes intitulé *Les oubliés de la forêt* et portant sur les conditions de travail des ouvriers sylvicoles, aura lieu **le jeudi 26 février, à Mont-Laurier**. Afin d'enregistrer les nombreux témoignages, le réalisateur Raoul Jomphe s'est notamment rendu dans les forêts de la Gaspésie et de la Haute-Mauricie. Il y a rencontré des planteurs, des débroussailleurs et des coupeurs manuels qui s'expriment sans détour. Le réalisateur, qui est aussi l'auteur du documentaire à succès *Phoques – Le film* (2007), a également fait appel à des spécialistes de la forêt.

Commandé par la CSN et le Syndicat national de la sylviculture (SNS-CSN), le documentaire relate les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés quotidiennement ces hommes et ces femmes qui ont pour métier de régénérer nos forêts. Payés à forfait, sans avantages sociaux, vivant souvent loin de leur famille, il n'est pas étonnant que les jeunes délaissent ce métier, pourtant essentiel.

Pour remédier à cette situation déplorable, le documentaire fait état de la campagne de syndicalisation entreprise par la CSN, en 1999, auprès des 7000 sylvicultrices et sylviculteurs du Québec. « Le syndicat, qui s'est avéré le seul moyen pour améliorer nos conditions de travail, regroupe maintenant 850 travailleurs répartis au sein de 18 sections. Plusieurs progrès ont été enregistrés mais il reste encore beaucoup à faire », constate le président du SNS-CSN, Bernard Forest. « Rendez-vous service en joignant le SNS-CSN. Si vous attendez que le gouvernement légifère pour améliorer votre situation, vous risquez d'être très déçus » dit-il.

#### **Les travailleurs sylvicoles : indispensables !**

En décembre 2007, la CSN, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt (FTPF-CSN) et le SNS-CSN lançaient une offensive afin de faire reconnaître ce métier à sa juste valeur, sur le thème *Les travailleurs sylvicoles : indispensables !* La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, insiste sur la nécessité qu'un virage majeur intervienne en sylviculture, en plaçant le travailleur sylvicole au cœur de celui-ci.

Le syndicat revendique la création d'une société de l'aménagement forestier dirigée en concertation par un comité représentatif du milieu forestier. Celle-ci aurait comme mandats d'appliquer les orientations du Québec en matière d'aménagement forestier, d'accroître les

rendements et la valeur du capital ligneux afin de soutenir l'industrie, puis d'encadrer et de soutenir des entreprises sylvicoles certifiées, à qui les travaux de planification et d'exécution sylvicoles seraient confiés.

D'autre part, l'État doit supprimer le paiement des redevances forestières par des travaux sylvicoles et exiger le paiement de toutes les redevances en argent. Il doit aussi abolir le travail à forfait et mettre en place un mode de rémunération à l'heure, puis voir à l'application des propositions du rapport Coulombe concernant les travailleurs sylvicoles.

La présentation du documentaire aura lieu à **18 heures 30, à l'hôtel Comfort Inn, situé au 700, boulevard Paquette, à Mont-Laurier**. L'entrée au visionnement est gratuite et toute la population est la bienvenue.

-30-

**Renseignements : Bernard Forest, président du SNS-CSN, 1 866 795-8785 (sans frais)  
Pierre Morabito, conseiller syndical Services régionaux CSN Laurentides  
1-800-363-3781 (paget)**